

de la Grande-Bretagne, dans ses négociations avec la CEE, pour sauvegarder les intérêts commerciaux du Canada et des autres pays du Commonwealth.

10. Le Comité rappelle les conclusions positives de la récente réunion ministérielle du GATT touchant le commerce des pays sous-développés. Il réaffirme que les deux pays suivent toujours pour ligne de conduite de seconder les efforts que déploient ces pays pour étendre leur commerce et améliorer leur niveau de vie.

11. Le Comité reconnaît que les échanges de vue directs à l'échelon du Cabinet sont utiles au maintien d'une saine et efficace collaboration économique entre le Canada et les Etats-Unis. Un tel esprit d'entente et de collaboration sera plus nécessaire encore dans les années à venir, si l'on veut que chaque pays joue son rôle dans un monde en évolution, en tenant pleinement compte des intérêts et des aspirations essentiels des autres Etats.